



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E60560

VALABLE JUSQU'AU 05/05/2027

ÉDITÉ LE

29/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 20/05/2021
6 688

Raison sociale : ETABLISSEMENTS BARRAS GILBERT

889 RUE PRINCIPALE
62250 BEUVREQUEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 87B50022

Siret : 339 988 305 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 17476

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001648138/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001648138/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 03 21 87 68 90

Fax : 03 21 87 20 72

Portable :

Site Internet :

E-mail : sarl.barras@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BARRAS GUILLAUME GÉRANT / BARRAS MATHIEU CO-GÉRANT

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	05/03/2025
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	22/04/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	30/06/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.